ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04
www.fr.ch/dsas

Autorisation de pratique

La Direction de la santé et des affaires sociales

Vu la loi du 16 novembre 1999 sur la santé ;
Vu l'ordonnance du 9 mars 2010 concernant les fournisseurs de soins ;
Vu l'autorisation de pratique délivrée par le canton de Vaud ;
Vu le préavis du Service de la santé publique,

autorise

Débora Prisca Arra

née le 22 mai 1980, GLN 7601007928569

à pratiquer dans le canton de Fribourg la profession d'

infirmière

persuadée qu'elle se conformera aux dispositions légales en vigueur.

Donné à Fribourg, le 8 avril 2024

Philippe Demierre
Conseiller d'Etat

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Obligations et voies de droit, voir au verso

./.

Scanné avec CamScanner